

Conditions Générales de Vente (CGV) au 1^{er} juillet 2025

L'ASTRODOME / Stéphane PALFRAY - Prestations de Planétarium Itinérant

Article 1 : Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de service proposées par Stéphane PALFRAY / L'ASTRODOME, auto-entrepreneur enregistré sous le numéro SIRET 81241286400017, domicilié au 90 Chemin Saint Pierre, 76430 ÉTAINHUS, ci-après dénommé "Le Prestataire".

Ces CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Le Prestataire fournit à ses clients (ci-après "Le Client") des prestations de planétarium itinérant.

Toute commande de prestation implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Elles prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par écrit par Le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Article 2 : Installation du dôme et prestations proposées

Le Prestataire propose des séances de planétarium itinérant, incluant la fourniture d'un dôme gonflable de 4,50 mètres de diamètre constitué d'un matériau classé M1 (ininflammable), de matériel de projection ultra haute définition (projecteur laser 4K), ainsi que l'animation de sessions thématiques sur l'astronomie, l'espace, ou tout autre sujet convenu avec Le Client.

L'installation du planétarium ne peut se faire qu'en intérieur.

Pour l'installation de ce dôme gonflable, il est nécessaire de disposer d'une pièce bien aérée, avec un sol plat, propre et dégagé d'au moins 6 mètres sur 6 mètres et une hauteur sous plafond de 2,80 mètres minimum. Pour un confort optimal, il est nécessaire que l'environnement soit calme et que la température de la salle soit comprise entre 15°C et 25°C. Le dôme étant de couleur noire, des rideaux, stores ou volets sont vivement recommandés si le lieu d'installation est fortement exposé au Soleil, afin d'éviter une température intérieure du dôme trop importante. Une alimentation 230 V (prise classique) est nécessaire à proximité du lieu d'installation du planétarium.

En cas de sol inadapté (béton abrasif pour la structure, parquet ciré pouvant tacher le dôme, parquet ajouré avec vide d'air empêchant le gonflage du dôme...), il sera demandé d'ajouter un revêtement de sol ou de proposer un autre lieu d'installation.

Il est interdit de manger, boire ou mâcher du chewing-gum dans le dôme. Il n'est pas possible d'entrer dans le planétarium avec des vêtements ou chaussures sales et/ou humides.

Les prestations peuvent inclure, selon la formule choisie par Le Client :

- Installation et désinstallation du dôme et du matériel (prévoir environ 1 heure pour l'installation et environ 30 minutes pour le démontage).
- Animation de sessions pédagogiques adaptées à différents âges et niveaux.
- Contenus personnalisés sur demande (sous réserve de faisabilité et avec un éventuel supplément tarifaire).
- Matériel pédagogique complémentaire (lunette astronomique, matériel d'observation solaire...).

Le détail des prestations, leur contenu et leur durée sont précisés dans le devis établi pour chaque commande.

Les séances durent généralement entre 30 minutes et 60 minutes, avec un **effectif maximal de 18 personnes (accompagnateur inclus)** par séance et **3 séances d'une heure maximum par demi-journée** (le nombre de séances par demi-journée peut se trouver augmenté si leur durée diminue, sans toutefois dépasser 3 heures).

L'âge minimum pour l'accès au planétarium est de 3 ans, il n'y a pas de limite d'âge supérieure, mais le public doit être en capacité d'entrer dans le dôme de façon autonome et de s'asseoir au sol sans difficulté.

Article 3 : Commande

Toute demande de prestation fait l'objet d'un devis détaillé ou d'une offre sur Adage (offre collective du Pass Culture), établi(e) par Le Prestataire sur la base des informations communiquées par Le Client.

Le devis ou l'offre Adage mentionnent notamment :

- La description des prestations.
- La date et les horaires prévus de la prestation.
- Le lieu d'intervention.
- Le prix de la prestation (HT, Le Prestataire étant exonéré de TVA en vertu de l'article 293 B du Code Général des Impôts).
- Les éventuels frais de déplacement.
- Les conditions de paiement.

La commande est considérée comme ferme et définitive après :

- L'acceptation expresse du devis par Le Client (signature et/ou retour par email).
- Le versement d'un acompte, si demandé par Le Prestataire (voir Article 5).

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute commande si le lieu d'intervention n'est pas adapté, si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, ou pour toute autre raison justifiée.

Article 4 : Tarifs et Frais

Les tarifs des prestations sont indiqués en euros sur le site Internet www.lastrodome.fr et sont fermes. Le Prestataire est exonéré de TVA (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Les tarifs comprennent la prestation d'animation, la mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité, et l'installation / désinstallation de celui-ci.

Des frais de déplacement peuvent être appliqués en fonction de la distance du lieu d'intervention depuis le domicile du Prestataire (voir la tarification sur le site Internet). Ces frais seront clairement indiqués sur le devis.

Tout service additionnel ou modification des prestations initialement prévues, non mentionné dans le devis, fera l'objet d'une facturation complémentaire après accord du Client.

Article 5 : Conditions de Paiement

Un acompte n'est généralement pas demandé à la validation de la commande. Si toutefois c'était le cas, il ne sera pas remboursable en cas d'annulation par Le Client (sauf cas de force majeure avéré et accepté par Le Prestataire).

Le solde du montant de la prestation est payable :

- Le jour même de la prestation, après la réalisation de celle-ci.
- À réception de la facture, sous 30 jours calendaires, pour les établissements publics ou clients réguliers ayant un accord préalable.

Le paiement peut être effectué par virement bancaire, chèque, espèces.

Les coordonnées bancaires du Prestataire figureront sur le devis et la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard (suivant le taux légal) pourront être appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012).

Article 6 : Annulation, Report et Droit de Rétractation

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé avec accusé de réception). Une annulation de la prestation résultant d'un cas de force majeure pourra être reportée à une date ultérieure, définie conjointement par les deux parties.

- **Annulation par Le Client :**

- En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date prévue de la prestation, l'éventuel acompte versé restera acquis au Prestataire.
- En cas d'annulation entre 30 et 15 jours avant la date, 50% du montant total de la prestation sera dû.
- En cas d'annulation moins de 15 jours avant la date, 75% du montant total de la prestation sera dû.

- **Report par Le Client :**

- Un report de la prestation pourra être envisagé d'un commun accord entre les parties, sous réserve de la disponibilité du Prestataire. Tout

report demandé moins de 15 jours avant la date initiale pourra entraîner des frais supplémentaires.

- **Annulation par Le Prestataire :**

- En cas d'impossibilité d'assurer la prestation (maladie, panne de véhicule ou de matériel, cas de force majeure, etc.), Le Prestataire s'engage à en informer Le Client dans les meilleurs délais. Si un report n'est pas possible, Le Prestataire remboursera intégralement les éventuelles sommes versées par Le Client, sans que ce dernier ne puisse prétendre à des dommages et intérêts supplémentaires.
- Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des retards ou non-exécutions dus à des cas de force majeure (événements imprévisibles, tels que les intempéries exceptionnelles, conditions de température inappropriées, catastrophes naturelles, grèves, attentats, confinements, accidents graves, etc.).

- **Droit de rétractation :**

- Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. Par conséquent, Le Client ne bénéficie pas de ce droit pour la réservation d'une prestation de planétarium.

Article 7 : Obligations et Responsabilités du Client

Le Client s'engage à fournir un espace adapté à l'installation du dôme précisé dans l'article 2. Le prestataire se réserve le droit d'annuler une prestation en cas de non respect des contraintes citées dans l'article 2 et qui pourraient compromettre la sécurité des personnes et/ou de l'installation.

Le Client doit s'assurer de la sécurité des participants et de la présence d'un adulte responsable pendant toute la durée de la prestation.

Le Client est responsable de tout dommage causé au matériel du Prestataire par sa faute, sa négligence ou celle des participants placés sous sa responsabilité. Les réparations ou le remplacement du matériel endommagé seront facturés au Client.

Le Client s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'utilisation du matériel données par Le Prestataire.

Article 8 : Obligations et Responsabilités du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir des prestations conformes au devis accepté par Le Client, en faisant preuve de professionnalisme et de pédagogie.

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il ne peut être tenu responsable des dommages indirects subis par Le Client.

Le Prestataire est couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle. L'utilisation du dôme fait l'objet d'un avis favorable de la commission centrale de sécurité, ainsi que du SDIS76. L'attestation d'assurance et les documents de sécurité sont disponibles sur demande.

Article 9 : Protection des Données Personnelles

Les informations recueillies lors de la commande font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la relation client et à la facturation. Le Prestataire s'engage à ne pas divulguer ces données à des tiers.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Pour exercer ces droits, Le Client peut contacter Le Prestataire par email à contact@lastrodome.fr ou par courrier à L'Astrodome, 90 Chemin Saint Pierre, 76430 Étainhus.

Article 10 : Propriété Intellectuelle

Tous les contenus présentés par Le Prestataire (animations, textes, images, vidéos, etc.) sont la propriété intellectuelle du Prestataire ou de ses partenaires, et sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, modification ou diffusion, même partielle, est strictement interdite sans l'accord écrit préalable du Prestataire. La captation d'images ou de sons lors des séances de planétarium est strictement interdite, sauf accord explicite du Prestataire. Ces captations resteront la propriété du Prestataire et seront soumises à la législation sur le droit d'auteur et le droit à l'image en vigueur à la date de la prestation.

Article 11 : Litiges et Droit Applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, Le Client et Le Prestataire s'engagent à rechercher une solution amiable.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige, Le Client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation dont les coordonnées seront communiquées par Le Prestataire.

À défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du domicile du Prestataire.

Article 12 : Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.